

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 3-1193 rév. 3**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

**Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire des Hauts de France
Maison des éleveurs - Zone d'activités
2 ter rue de l'Epau
59230 SARS ET ROSIERES**

SIREN : 805181245satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/CEI 17020:2012***fulfils the requirements of the standard :*et aux règles d'application du Cofrac
*and Cofrac rules of application*en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : C*

Un organisme de type C est un organisme fournissant des services d'inspection autres que de tierce partie indépendante à son organisation mère ou à d'autres clients.

A type C body is a body supplying inspection services other than "third party" to its parent organization or to other clients.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :***AGROALIMENTAIRE / AGRI-FOOD**pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :***3-1193 rév. 3**et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **01/10/2018**Date de fin de validité / *Expiry date* : **30/11/2020**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director
La Responsable du Pôle Bâtiment / Industries / Services,
Pole manager - Building / Industries / Services,

Diane JARRY

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-1193 Rév. 2.

*This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-1193 Rév. 2.*Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS
Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-1193 rév. 3

Organisme d'inspection accrédité :

Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire des Hauts de France
Maison des éleveurs - Zone d'activités
2 ter rue de l'Epau
59230 SARS ET ROSIERES

PORTEE D'ACCREDITATION

N° 8 - AGROALIMENTAIRE

Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspection (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
8.3 - Production primaire animale	
8.3.1 - Inspections relatives à la santé animale # ➤ Contrôles nécessaires à la qualification sanitaire de troupeaux	Directive 2003/99/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 novembre 2003 sur la surveillance des zoonoses et des agents zoonotiques, modifiant la décision 90/424/CEE du Conseil et abrogeant la directive 92/117/CEE du Conseil Règlementation européenne et française spécifique selon l'espèce et la maladie Code rural et de la pêche maritime Livre II, titre préliminaire, titre I à II et réglementation spécifique selon la maladie pris pour application Mesures ordonnées par l'Etat Cahier des charges prophylaxie bovines émis par la DGAL

Section Inspection

Liste des Implantations concernées par l'accréditation octroyée
--

IMPLANTATIONS	ADRESSE	TELEPHONE
Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire des Hauts de France	Maison des éleveurs - Zone d'activités 2 ter rue de l'Epau 59230 SARS ET ROSIERES	03 27 19 13 47
GDS de la Somme	19 bis Rue Alexandre Dumas 80096 AMIENS Cedex	03 22 89 39 90
GDS de l'Aisne	ZA griffon 80 rue Pierre Gilles de Gennes 02000 BARETON BUGNY cedex	03 23 22 50 92
GDS du Nord	Maison des éleveurs - Zone d'activités 2 ter rue de l'Epau 59230 SARS ET ROSIERES	03 27 19 10 82
GDS du Pas de Calais	Cité de l'Agriculture B.P. 80039 62051 SAINT LAURENT BLANGY	03 21 60 48 98

Date de prise d'effet : **01/10/2018**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Olivier CHANTREAU

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-1193 Rév. 2.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr